



Tunis, le 24 novembre 2020

**Bourse des Valeurs Mobilières de Tunisie**  
**34, avenue de la Bourse**  
**Les Berges du Lac2**  
**1053 Tunis**

## **COMMUNIQUE DE L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

L'UBCI a été informée par le Groupe Carte et le Groupe BNP Paribas de l'obtention de l'agrément de la Banque Centrale de Tunisie pour l'acquisition par Carte de 39% du capital de l'UBCI entraînant la perte de qualité d'actionnaire de référence pour BNP Paribas. Les deux parties informent également l'UBCI que la transaction sera réalisée dès la finalisation de toutes les modalités relatives à l'opération.